



**PANDÉMIE DE CORONAVIRUS (COVID-19)**  
**Mise à jour de 13h du vendredi 13 mars 2020**

---

La municipalité de Saint-Hugues tient à informer sa population qu'elle suit de près l'évolution de la situation relativement à la pandémie de coronavirus et qu'elle se conformera aux directives et aux recommandations de l'institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

La municipalité est à mettre en place des mesures afin de protéger sa population et son personnel et poursuivra en ce sens dans les prochains jours en concordance avec les directives et mesures annoncées par le Gouvernement du Québec ainsi que le ministère de la santé publique.

La municipalité a évalué en conformité avec la ligne directrice du gouvernement, de procéder à l'annulation de toutes les activités qui devaient avoir lieu dans les prochaines semaines.

Vous obtiendrez d'autres informations sur notre site Web et via le facebook de la municipalité dans les prochains jours et la municipalité mettra à jour régulièrement toute information relative à cette situation.

Nous vous recommandons fortement de vous inscrire à notre système d'alerte et de notification à la population sur le site internet de la municipalité au [www.saint-hugues.com](http://www.saint-hugues.com) afin d'être informé le plus rapidement possible.

De plus, nous recommandons de restreindre vos déplacements dans la mesure du possible et nous vous encourageons également à prendre les mesures nécessaires d'hygiène pour limiter la propagation du virus.

Nous suggérons fortement l'isolement volontaire durant 14 jours aux gens de retour de voyage, et ce, peu importe le pays d'où ils arrivent.

Nous vous rappelons que l'OMSC invite les citoyens à visiter le site Web [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus) pour en savoir davantage sur la maladie et l'évolution de la situation.

Ligne d'information générale COVID-19 - 1 877 644-4545

Merci de votre coopération.